

10 Port-Gentil

Œuvre de bienfaisance

L'Ajev aux côtés des populations du quatrième arrondissement

SYM

Port-Gentil/Gabon

L'Association des jeunes émergents volontaires vient de faire don de compteurs électriques à une cinquantaine de compatriotes. Cette dotation intervient après celle de 2016.

L'ESPLANADE de la mairie du 4e arrondissement a servi de cadre, il y a quelques jours, à la cérémonie de remise des contrats SEEG et des compteurs de courant à une cinquantaine des compatriotes, habitants de cet arrondissement de la commune de Port-Gentil. Sous la houlette de Noël Mboumba, la cérémonie a connu la présence de plu-



Photo : Koumouss

Le responsable provincial de l'Ajev dans l'Ogooué-Maritime, Noël Mboumba, sensibilisant... Photo de droite : ... la population du 4e arrondissement lors de la cérémonie de remise de contrats d'abonnement à la SEEG et des compteurs électriques.

sieurs cadres du Parti démocratique gabonais et d'autres personnalités politiques de l'arrondissement. C'est la deuxième opération du genre après celle de 2016. Les demandeurs continuent de se manifester. C'est donc un "premier jet".

Noël Mboumba entend également financer des micro-projets. Près de cinquante dossiers jugés "fiabiles" ont déjà été sélectionnés : « Nous n'allons pas continuer à donner du poisson aux gens, mais il faut leur apprendre à pêcher au moins l'argent



Photo : Koumouss

donné ne sera pas... jeté dans la nature comme par le passé. Nous aurons un œil là-dessus. Non pas pour savoir combien les uns et les autres auront gagné en retour, mais pour bien les accompagner et mieux les orienter.» Une attitude prudente ap-

préciée à sa juste valeur. D'autant plus qu'il y a un an, une somme de 20 millions avait été distribuée pour la création des micro-projets, mais rien de probant n'a été enregistré déplore-t-on. « Voilà pour quoi, cette fois, l'argent ne sera pas remis aux gens qui

pensent aller faire l'ambiance dans les bars.»

Le bienfaiteur a, de ce fait, fustigé le comportement de certains de ses "collaborateurs politiques" qui ne joueraient pas franc-jeu lors de l'exécution de certains projets, en s'illustrant dans de petits détournements. "Tout le monde a le droit d'être aidé, il n'y a pas des raisons que d'autres soient sur le côté alors que la précarité guette presque tout le monde" a dit, en substance, Noël Mboumba. Cette série de dotations intervenait après celle de 2016, période au cours de laquelle Noël Mboumba avait distribué deux-cent compteurs de courant et autant de compteurs d'eau. A la grande satisfaction des bénéficiaires, le principal critère étant d'habiter dans l'arrondissement.

Caisse nationale de sécurité sociale/Séminaire

"Contrôle en prévention des risques professionnels"

RAD

Port-Gentil/Gabon

C'est l'objet des échanges qui ont eu lieu jeudi passé à l'institut du pétrole et du gaz, entre la direction régionale de la CNSS de l'Ogooué-Maritime et plusieurs employeurs.

LA Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), dans la vision de la nouvelle direction générale, se veut une structure plus proche des employeurs et des populations. Pour cela, elle entend s'investir davantage dans des actions pédagogiques, aux fins de rendre fluides ses relations avec ses partenaires. Ainsi du séminaire de sensibilisation des employeurs, organisé jeudi écoulé, à l'institut du pétrole et du gaz, par la direction régionale de l'Ogooué-Maritime, division métiers service prévention des risques

professionnels. Thème retenu: le contrôle en prévention des risques professionnels. L'objectif général de l'initiative, a-t-on expliqué, est de "promouvoir l'activité de contrôle en prévention des risques professionnels, tandis que les trois objectifs spécifiques sont : informer les employeurs sur les missions de contrôle, expliquer les objectifs et le déroulement du contrôle et palier les difficultés rencontrées lors des précédents contrôles".

Les différents intervenants, qu'il s'agisse du directeur régional, Gandhour Hassan, du contrôleur assermenté en prévention, Clauzis Aldrain Mboula ou du chef de division métier Elvis Ona, ont articulé leurs propos sur les statistiques issues des déclarations des accidents du travail de la Droma (direction régionale de l'Ogooué-Maritime), les résultats d'une étude menée sur les structures de sécurité et de



Photo : Julie Nguimbi

Clauzis Aldrain Mboula, l'un des conférenciers, pendant son exposé. Photo de droite : Les participants au séminaire de la CNSS sur "le contrôle en prévention des risques professionnels".

santé au travail, le fondement, les étapes du contrôle, la réglementation, etc. Clauzis Aldrain Mboula a indiqué que la CNSS, selon l'article 73 du Code sécurité sociale, est chargée d'exercer une action de prévention en matière d'accident du travail et de la maladie professionnelle. "Les activités de prévention sont mises en œuvre localement au niveau des direc-



Photo : Julie Nguimbi

tions régionales via les services prévention des risques professionnels", a-t-il indiqué. Avant de dévoiler les principales activités, à savoir : suivre les plannings élaborés au niveau central, réaliser les formations, le conseil, la sensibilisation sur la sécurité et la santé au travail et les enquêtes sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, réaliser les contrôles en prévention

des risques professionnels, effectuer le suivi des recommandations formulées au sortir de (nos) activités. Mais il existe, aux dires des conférenciers, deux types de contrôles : le contrôle planifié (avis de contrôle) et le contrôle inopiné (sans avis de contrôle). Les objectifs visés dans ces missions, a-t-on indiqué, sont de s'assurer que les entreprises respectent les exigences légales et

réglementaires en matière de sécurité et de santé sur les lieux de travail, vérifier que les entreprises mettent en œuvre les recommandations formulées au sortir des contrôles, aider les entreprises dans la mise en place des démarches en rapport avec la prévention des risques, amener les entreprises à mieux développer la culture de prévention en leur sein.

L'Ogooué-Maritime, à en croire le directeur régional, a enregistré, en trois (3) ans, environ 711 accidents du travail déclarés au 28 août 2017, environ 7 accidents du travail par semaine déclarés, soit 1 accident du travail chaque jour. Nombreux proviendraient du secteur bois, puis arrivent le transport, le trajet, etc. Le but de ces sensibilisations, a-t-il soutenu, est de tendre vers l'accident 0 en entreprise.

Santé/Journée mondiale de lutte contre le paludisme/Trois questions au médecin généraliste du Centre urbain de santé...

...Raymond Pambou Pambou : "Nous sommes dans un environnement propice à la reproduction de l'anophèle femelle"

Propos recueillis par Jean-Paulin ALLOGO

Port-Gentil/Gabon

L'union. La communauté mondiale a célébré, le 25 avril dernier, la Journée mondiale de lutte contre le paludisme. Pouvez-vous nous donner une définition de cette maladie?

Dr Raymond Pambou Pambou :



Photo : JP Allongo

Dr Raymond Pambou Pambou, médecin généraliste au Centre de santé urbain de Port-Gentil

"Le paludisme est une maladie infectieuse, parasitaire, qui est due à un parasite du genre plasmodium falciparum, qui est transmis par le moustique, l'espèce de l'anophèle femelle qui pique généralement la nuit. En Afrique généralement, et au Gabon en particulier, c'est le plasmodium falciparum qui sévit de manière active et intense. Pis, de toutes les espèces connues, c'est la plus dangereuse et profondément la plus mortelle.

Comment faire pour éviter le

paludisme ?

Il faut tout simplement faire dans la prévention, qui consiste à nettoyer les alentours de nos maisons, éviter les eaux stagnantes, parce que l'anophèle femelle, dans son site parasitaire, les eaux usées constituent son réservoir, son gîte de prédilection. Voilà pourquoi il faut se protéger contre les piqures en dormant sous la moustiquaire imprégnée, et porter des vêtements longs...

Avez-vous un message particulier concernant cette pathologie qui fait des ravages ?

Comme je le disais plus haut, il faut se protéger. Car nous sommes, comme dit tantôt, dans un environnement propice à la reproduction de l'anophèle femelle. Toute chose qui revient à dire que le paludisme sévira toujours tant qu'on lui en donnera l'opportunité par une certaine négligence à se prémunir. J'ajoute que les campagnes de sensibilisation sont les bienvenues, pour mieux édifier les populations.